FORMATION

Culture ukrainienne et insertion professionnelle

Le jeudi 22 avril 2027, 9h15-16h45, Lausanne

Accompagner les personnes bénéficiant du statut de protection S vers le marché du travail suisse présente divers défis. Mieux comprendre la culture ukrainienne permet de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et de mieux ajuster leur accompagnement. Cette journée de formation continue aidera les participant·e·s à identifier les obstacles rencontrés, à développer des stratégies pour y faire face et à repérer les possibilités de collaboration.

Public-cible

Cette formation continue s'adresse aux professionnel·le·s de l'insertion professionnelle qui accompagnent les personnes bénéficiant du statut de protection S dans leur intégration sur le marché du travail.

Contenu

- Approfondissement des connaissances sur le contexte culturel ukrainien : structures familiales, particularités culturelles, système éducatif et marché du travail.
- Réflexion sur les différences et les points communs entre les cultures ukrainienne et suisse, ainsi que sur leur influence sur la relation de conseil et l'intégration.
- Échanges autour de cas pratiques complexes rencontrés dans la prise en charge et l'accompagnement de personnes ukrainiennes relevant de l'asile.

Méthode

Cette formation sera composée de présentations, de temps d'échange d'expériences et de discussions avec des professionnel·le·s de l'insertion. Elle est conçue et animée par des Ukrainiennes et des Ukrainiens vivant en Suisse.

Intervenant·e·s

Andi Geu, philosophe et sociologue, co-directeur de NCBI Suisse
Deux à trois intervenant·e·s ukrainiennes.

arbeitsintegrationschweiz.ch | **insertionsuisse.ch**
T. +41 31 552 30 50 – Geschäftsstelle | Secrétariat général
Seilerstrasse 22 | 3011 Bern

Date et lieu

Jeudi 22 avril 2027, de 09h15 à 16h45
Hôtel Union
Chemin des Croisettes 2
1066 Epalinges

Frais

Par personne :
Membres d'Insertion Suisse : CHF 230.- / Non-membres CHF 430.-

Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 01 avril 2027. Le nombre de places est limité (max. 18 personnes). Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

Les annulations effectuées avant la date limite d'inscription sont gratuites. En cas d'annulation jusqu'à 10 jours ouvrables avant l'événement, 50 % des frais de participation seront facturés. En cas de désinscription moins de 10 jours ouvrables avant l'événement ou en cas d'absence, 100 % des frais sont facturés, même en cas de force majeure.